



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 11 MAI 2015

■ Le directeur parti, le centre équestre change de cap ■ Le concours d'hier a vu revenir des cavaliers qui avaient déserté le club ■ Et les langues se sont déliées.

Écuries de Boussac: le concours délie les langues

Stéphane URBAJTEL
s.urbahtel@charentelibre.fr

«**J**'ai toujours dit: le jour où le directeur sera parti, je reviendrai. Il n'est plus là. Je suis de retour.»

Anne Bouyer n'avait plus mis les pieds aux Écuries de Boussac «depuis sept ans». Hier, cette cavalière cognacaise émérite, responsable du centre équestre de Saintes, a retrouvé le club où elle a été formée - «J'y suis entrée à l'âge de 12 ans» - à l'occasion d'un concours autour du dressage. Sous le soleil, quelque 70 cavaliers engagés - «J'en ai fait venir au moins vingt», dit Anne Bouyer - et, de l'aveu de nombreux visiteurs interrogés au hasard, une ambiance familiale et conviviale «qui man- quait». «Des familles qui pique-niquent sur le site, des gosses qui sourient, un événement grand public, ça n'était pas arrivé depuis dix ans», commente une ancienne adhérente, partie elle aussi fâchée du centre de Cherves-Richemont et désormais réconciliée.



Un public familial hier à l'occasion du concours de dressage. Une ambiance correspondant aux nouvelles ambitions du club. Photo S. U.

«**Des familles qui pique-niquent sur le site, des gosses qui sourient, un événement grand public, ça n'était pas arrivé depuis dix ans.**»

À l'heure où le bureau affiche son esprit de reconquête (lire encadré), les oreilles de François Valteau, ex-directeur de Boussac qui vient d'assigner son ancien employeur devant les prud'hommes, ont dû sacrément siffler hier. «Avec lui, on avait oublié l'objectif d'un centre de cette qualité: le cheval pour tous», lâche Jacques Lelièvre, conseiller technique régional, ravi de

retrouver une structure qu'il a longtemps cessé de fréquenter. Ce spécialiste équin reprend les critiques maintes fois entendues sous l'ère Valteau: le choix de l'élitisme, la mise à l'écart d'activités grand public pour se concentrer sur les concours complets. Décisions lourdes de conséquences: le centre est passé de 300 à 140 adhérents et est plombé par un déficit.

«Mes oreilles sifflent? Je les laisse siffler»

«L'accueil est d'un seul coup devenu déplorable, se souvient Jean-François Coutentin, à la tête de l'Écurie des Roseaux, à Courbillac, entre Jarnac et Rouillac. Je me rappelle de concours où on balançait les récompenses aux gagnants du haut des marches.» Ce responsable reconnaît que la désertion progressive de Boussac a été tout bénéfice pour sa structure: «J'ai gagné des adhérents qui ne voulaient plus entendre parler de Cognac. Mes con-

frères de Saintes et d'Angoulême aussi.» Pas de quoi satisfaire pour autant les professionnels des Charentes rencontrés hier. Tous le disent: ils ont observé avec tristesse «l'un des plus beaux centres équestres de France» devenir «la chasse gardée de quelques privés». Avec inquiétude aussi: Boussac est quand même «financé par de l'argent public», rappellent-ils. «Le comble: les jeunes de l'option équestre de l'Iréo [Institut rural d'éducation et d'orientation, NDLR] installés à 300 mètres de Boussac ont aussi arrêté de venir», déplore Jean-François Coutentin. Contacté hier, François Valteau n'entend pas réagir. «Aucun commentaire. Mes oreilles sifflent? Je les laisse siffler: dans deux jours, mon litige est étudié aux prud'hommes.» L'ex-directeur glisse qu'il faut se méfier de l'avis tranché des cavaliers éroisés hier. «Beaucoup de gens disent aussi du bien de moi. Mais ceux-là, vous ne les avez pas rencontrés à Boussac.»



Opération reconquête

La note publiée fin mars par Cyrille Blattes, président du centre équestre de Cognac, détaille les «objectifs prioritaires» des Écuries de Boussac. Premier des neufs points: «Donner confiance et normaliser les relations avec la clientèle, les institutions sportives, fédérales et politiques par l'amélioration des relations humaines et l'utilisation des outils de communication.» Le quatrième, c'est «augmenter la mise en place d'activités équestres pour tous, scolaires, handicapés légers». Une ouverture illustrée par le concours d'hier. Et par le choix d'un nouveau directeur pédagogique, Édouard Legendre (Photo S. U.). À 35 ans, ce cavalier, fort de son joli palmarès, champion de France universitaire, présélectionné aux Jeux olympiques de 2012, entend bien sortir le club de son enfermement. Il veut, entre autres, «récupérer les scolaires, relancer l'école d'équitation...». Édouard Legendre sait où il met les pieds. «Je suis conscient que l'image de Cognac est mauvaise.» À la différence d'un directeur, lui n'aura pas à gérer les finances, plombées par un important déficit. Il y a quelques semaines, GrandCognac était venu à la rescousse du centre en votant une subvention de 110 000 euros. Aide soumise à la mise en place d'un nouveau projet autour du «cheval pour tous». Dans le même temps, le départ du directeur, François Valteau, a été annoncé.

Des bêtes à foison dans la nouvelle mare pédagogique

Le Jardin respectueux a inauguré samedi un outil pédagogique qui permet de découvrir des richesses insoupçonnées et fragiles.



Moment privilégié autour de la mare samedi. Les petites bêtes sont à portée d'épuisette.

Photos S. U.

Stéphane URBAJTEL
s.urbaitel@charentelibre.fr

Des écrevisses, des têtards de grenouille rousse, des araignées d'eau, des larves de salamandre, des libellules... Bientôt des martins-pêcheurs et des tortues. La mare pédagogique du Jardin respectueux, c'est un petit monde à portée d'épuisette. Un écosystème complet où cohabitent, dans et au-dessus de l'eau d'apparence visqueuse, mais aussi sur la berge, tout un tas de bêtes, petites ou grosses, au nom plus ou moins compliqué, à l'aspect plus moins ragoutant. L'outil est désormais à disposition des scolaires, des as des sciences naturelles ou plus simplement des amoureux de la nature. Samedi, pour la première fois, des petits

groupes se sont rendus en contrebas de la falaise sous le Château de l'Yeuse, où serpente la rue de Bellevue, à Châteaubernard, pour la découvrir la mare aux trésors. Moment privilégié pour observer les insectes, les amphibiens et les

larves de toutes sortes, tout en écoutant les explications très didactiques de Rémi Marcotte et Benoit Monadier.

Contre l'installation de force des espèces

«Nous avons commencé à défricher le secteur choisi au printemps de l'année dernière», explique Rémi Marcotte, le grand manitou du Jardin respectueux. Un bon coup de débroussaillage, des aménagements avec un système de gabions, avec le soutien

d'élèves de l'Établissement régional d'enseignement adapté (Érea) d'Angoulême pour végétaliser les berges.

Au final, une mare d'environ 150 mètres carrés. «Une partie ensoleillée qui va s'assécher d'un

côté, une mare forestière de l'autre», décrit Rémi Marcotte. Dans chacun des espaces, un monde singulier, insoupçonné et fragile. Déjà investi par des espèces. Bientôt par d'autres. «Des blaireaux ou des chevreuils viendront y boire. J'ai bon espoir que des cistudes [des tortues, NDLR] présentes dans le secteur viennent s'installer dans la mare.» Un nichoir créé dans la berge devrait inciter le martin-pêcheur à devenir un futur habitant.

Implanter certaines espèces tout de suite dans le milieu, sans attendre qu'elles choisissent elles-mêmes d'y trouver refuge ou de s'abreuver? Ce n'est pas la philosophie des petites mains du Jardin respectueux. «Je ne suis pas pour l'introduction. Le milieu doit trouver son équilibre naturellement. Et je suis certain que si nous installons de force la cistude par exemple, elle ne survivrait pas.»

Si cet outil pédagogique a vu le jour, c'est notamment grâce au soutien de la région Poitou-Charentes par le biais de l'appel à projet «1 000 mares, îlots de biodiversité». L'offre proposée par le Jardin respectueux, composée notamment de ruches, est ainsi complétée.



Benoit Monadier sait raconter à partir d'une petite crevette et plein de larves curieuses.

Achats et travaux de voirie au menu du conseil



Le carrefour des routes de Louzac et Chérac sera modifié pour ralentir la vitesse. Photo CL

Jeudi dernier, le maire, Alain Chollet, a présenté et soumis au vote plusieurs délibérations dont l'adhésion au groupement de commandes du Syndicat départemental d'électricité de gaz de la Charente (Sdeg 16). En effet, avec la disparition des tarifs réglementés en fin d'année, l'ouverture des marchés d'énergie imposera aux collectivités de mettre en concurrence les différents fournisseurs d'énergie. La commune, adhérente au Sdeg 16 pour les compétences gaz et électricité, décide d'adhérer au groupement de commandes. Après, une réunion d'informations de GrandCognac sur la création de services communs et après consultation des élus, la commune adhère aux quatre services créés: un service juridique, un service recherche de financements, un service marchés publics et le service d'instruction du droit des sols qui fonctionnera à compter du 1^{er} juillet.

L'adhésion à la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles de la Charente, qui est un syndicat professionnel agricole re-

connu chargé de la surveillance, de la prévention, de la lutte contre les nuisibles (ragondins, corbeaux, flavescence dorée, jussie ambrosie...) sera proposée au prochain conseil après obtention d'éléments complémentaires.

Pour ce qui concerne les travaux engagés à la mairie dans le cadre de la rénovation et des économies d'énergie, l'achat d'une porte d'entrée, avec modification des dimensions, ainsi que l'achat de fenêtres pour un montant de près de 10 000 euros sont actés.

La réduction de la vitesse des véhicules est un souci permanent. Le conseil propose ainsi que le carrefour à la sortie de la commune, direction Louzac et Chérac, fasse l'objet d'études pour ralentir la vitesse excessive enregistrée.

Par ailleurs, l'achat d'un véhicule électrique d'un montant de 15 500 euros est voté. En dépense de fonctionnement, la location des batteries est de l'ordre de 73 euros par mois. Pour cet achat, une demande de subvention auprès de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) sera effectuée.

■ CHÂTEAUBERNARD

Comité syndical du syndicat intercommunal pour l'eau et l'assainissement de l'agglomération de Cognac mercredi. Le comité syndical du Sieaac se réunira ce mercredi 13 mai à partir de 19h à la mairie de Châteaubernard. À l'ordre du jour: décision modificative budget assainissement exercice 2015; indemnité de conseil allouée au receveur municipal; remplacement du dégrilleur de la station d'épuration; programme triennal d'assainissement: information sur la tranche ferme et la tranche traditionnelle.

FOOTBALL

Division 4

Poule C

Châteaubernard - Aigre (B)	6 - 3
Entente (B) - Taze-Aizie	0 - 4
Genac/Marcillac - Fléac (B)	2 - 1
Javrezac/Jarmouz - Rouillac (B)	4 - 0
Mansie (B) - Basseau (B)	18 - 2
St-Brice (B) - JSA (B) 1 - 5	Classement - 1. Taze-Aizie, 63 pt, 20 m; 2. Javrezac/Jarmouz, 52 pt, 21 m; 3. Châteaubernard, 58 pt, 21 m; 4. Genac/Marcillac, 56 pt, 21 m; 5. JSA (B), 55 pt, 20 m; 6. Entente (B), 49 pt, 21 m; 7. Fléac (B), 47 pt, 21 m; 8. St-Brice (B), 47 pt, 21 m; 9. Basseau (B), 46 pt, 21 m; 10. Mansie (B), 42 pt, 21 m; 11. Aigre (B), 39 pt, 21 m; 12. Rouillac (B), 37 pt, 21 m

U15 2ème division

Poule A

Aigre Inter Pays - Montmorsau	1 - 5						
CLASSEMENT	Pts	J	G	N	P	p	c
1. Basseau	31	9	7	1	1	32	10
2. Châteaubernard	24	9	4	3	2	20	13
3. Montmorsau	20	8	4	1	2	21	19
4. Ruelle (B)	19	8	3	2	3	19	20
5. Aigre Inter Pays	15	9	2	0	7	18	37
6. Mansie	15	9	1	3	5	14	25

U13 2ème division

Poule B

St-Angeau - Bouex	4 - 3						
CLASSEMENT	Pts	J	G	N	P	p	c
1. St-Angeau	25	7	6	0	1	33	20
2. Rufec	24	8	5	1	2	46	14
3. Bouex	20	7	4	1	2	42	17
4. Conbiens	13	7	2	0	5	27	42
5. Abzac	6	7	0	0	6	13	68
6. Châteaubernard (C)	0	0	0	0	0	0	0

145883

CHATEAUBERNARD RECTIFICATIF

M. Paul Georges DAGNAUD (†),
son époux :
Johnny et Martine,
Maroussia et Alain,
Ludovic et Sylvette,
Régis et Béatrice,
Muriel et Patrick,
Magali et Albéric,
ses enfants :
ses petits-enfants
et ses arrière-petits-enfants,
les familles RECOQUILLON
et DAGNAUD
ont la douleur de vous faire part
du décès de

M^{me} Huguette DAGNAUD,
née RECOQUILLON,

survenu dans sa 89^e année.

La cérémonie civile aura lieu **mardi 12 mai 2015, à 7 h 30**, au crématorium des Trois-Chênes à Angoulême.

L'inhumation de l'urne aura lieu à 11 heures au cimetière de Châteaubernard.

M^{me} Dagnaud repose à la maison funéraire du Plassin à Gensac-la-Pallue, entrée n° 2, où la famille recevra des visites ce jour, lundi 11 mai, de 15 heures à 18 heures.

Condoléances sur registre.

PF Hervault - F. Lecters,
maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.

Les grandes oreilles illégales des services secrets français

RENSEIGNEMENT Passée inaperçue, une plainte vise la DGSE. Ses moyens d'espionnage, dont une station d'écoute en Périgord, sont colossaux



L'information a fuité au moment où les députés entamaient l'examen du projet de loi sur le renseignement. La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme et la Ligue des droits de l'homme ont à nouveau déposé plainte contre les services secrets français (DGSE) pour collecte de données à caractère personnel par un moyen frauduleux.

Surveillance de masse

Le parquet de Paris, saisi en 2013, était resté passif. Cette fois-ci, la plainte étant accompagnée d'une constitution de partie civile, un juge d'instruction devrait être désigné. Mais il est peu probable que le magistrat, si tant est qu'il le veuille, puisse mener à bien ses investigations. Il se heurtera immédiatement au mur impénétrable du secret défense.

« La France est la cinquième puissance mondiale en termes d'espionnage et la deuxième européenne »

Pourtant, il ne fait guère de doute que l'infraction est constituée. Plusieurs ministres ont expliqué que le projet de loi adopté le 5 mai dernier par le Parlement avait, entre autres, mérité de mettre un terme à des pratiques jusqu'alors clandestines. Les différents services de renseignement français actifs sur le territoire auront désormais toute latitude pour développer une surveillance de masse.

Dès 2008, un rapport parlementaire avait révélé que la DGSE, qui n'opère qu'à l'extérieur des frontières, mettait ses moyens et sa base de données à la disposition des autres structures de renseignement et cela sans aucun contrôle. Les députés appelaient même à renforcer cette mutualisation alors que celle-ci s'effectuait sans autre tutelle que celle de la direction des services concernés.

En 2013, Erard Corbin de Mangoux, l'ex-patron de la DGSE, avait expliqué à la commission de la défense de l'Assemblée nationale que la France disposait de « l'ensemble des capacités de renseignement électromagnétique ». Ce qui lui permet de collecter tous les signaux émis par les ordinateurs, les téléphones mobiles et intercepter tous les flux Internet. Elle est dotée d'outils informatiques particulièrement sophistiqués qui en font la cinquième puissance mondiale en termes d'espionnage et la deuxième européenne derrière la Grande-Bretagne.

Station d'écoute à Domme

La DGSE gère un réseau de satellites et de stations d'écoutes dont l'une des plus performantes est installée sur les hauteurs de Domme, en Périgord noir. Elle est aussi alimentée par les informations captées par les sous-marins nucléaires et par celles qui sont interceptées sur les câbles sous-marins, supports aujourd'hui de l'essentiel des communications.

Si l'on en croit les dernières révélations du journal « Le Monde », les signaux recueillis sont traités à Paris par une plateforme de cryptage et de décryptage. Celle-

ci est servie par des calculateurs aptes à ingurgiter des milliards de données. Les techniciens de la DGSE peuvent pénétrer à distance nombre de terminaux et de systèmes mal ou insuffisamment sécurisés. Mais ce ne sont pas tant les contenus que les contenants qui les intéressent.

« Les techniciens de la DGSE peuvent pénétrer à distance nombre de systèmes mal ou insuffisamment sécurisés »

Les services d'espionnage cherchent toujours, dans un premier temps, à savoir qui téléphone à qui plutôt que qui dit quoi à qui. La surveillance ne devient plus intrusive que si les logiciels détectent une donnée anormale.

Respect de la vie privée ?

Pendant combien de temps sont conservées les informations collectées ? Combien de Français sont en définitive concernés du fait de la mutualisation avec les autres services de renseignement opérant sur le territoire national ? Cette filature et ce fichage numériques respectent-ils toujours le droit à la vie privée ? Nul ne le sait. La commission de contrôle des techniques de renseignement, qui doit bientôt voir le jour, sera naturellement en droit de pousser la porte des bunkers des espions. Mais lui permettra-t-on de plonger son nez dans les grandes oreilles de la DGSE ?

Dominique Richard

Le gilet jaune obligatoire pour les deux et trois-roues

SÉCURITÉ Selon un décret, cette mesure entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2016

À l'instar des automobilistes, les conducteurs de deux ou trois-roues motorisés auront obligation à partir du 1^{er} janvier 2016 d'avoir à bord un gilet jaune, selon un décret publié hier au « Journal officiel ».

Officiellement appelé « gilet de haute visibilité », « gilet rétroréfléchissant » ou encore « gilet fluo » par certains, cet accessoire devra être à portée de main des conducteurs de « véhicule à moteur à deux ou trois roues ou d'un quadricycle à moteur, non carrossé ».

À portée de main

« Ces derniers devront en disposer sur eux ou dans un rangement de leur véhicule (filet, coffre...) et le porter lorsqu'ils descendent de leur véhicule à la suite d'un arrêt d'urgence, afin d'améliorer leur visibilité », précise le décret.

Obligatoire depuis le 1^{er} juillet 2008 pour les automobilistes - comme le triangle rouge - le gilet jaune fluorescent, conforme à la ré-



Les contrevenants encourront une amende de 135 euros s'ils ne portent pas leur gilet à la suite d'un arrêt d'urgence. PH. « VOIX DU NORD »

glementation en vigueur (marquage CE), doit être revêtu par le conducteur avant de quitter son véhicule en cas d'immobilisation sur la chaussée ou ses abords à la suite

d'un arrêt d'urgence. Les contrevenants encourront une amende de 11 euros en cas d'absence de gilet à bord, de 135 euros s'ils ne le portent pas à la suite d'un arrêt d'urgence.



L'association du Fief du Roy a son logo

Les commerçants de la zone l'avaient fait renaître de ses cendres en décembre dernier. L'association du Fief du Roy a aujourd'hui 25 adhérents et son logo. L'occasion d'aider le consommateur à se retrouver dans cette zone vieillissante. De nombreux aménagements sont prévus. REHFO « SUD OUEST »

■ CHÂTEAUBERNARD

Concours de tarot. Le club Le 21 organise son concours de tarot mensuel demain, dès 20 h 30, salle Jean-Tardif. Ouvert à tous. Contacts : 05 45 81 62 29, 05 45 97 32 58.

La fraternité franco-allemande saluée

Andreas König, maire de Durbach, ville jumelée à Châteaubernard depuis 1993, participait à la cérémonie commémorative, le 8 mai. Une cérémonie placée sous le signe de la fraternité franco-allemande : l'hymne allemand et l'hymne français ont ainsi été joués, les enfants des écoles castelbernardines arboraient des drapeaux allemands et français confectionnés par leurs soins avec, comme point d'orgue, trois discours prononcés à l'occasion du vin d'honneur offert à la mairie.

« Protéger la paix »

Le discours du maire Pierre-Yves Briand, était axé sur le couple franco-allemand, moteur de l'intégration européenne, tout comme celui d'Andreas König, jeune maire de 28 ans, fraîchement élu, qui n'a pas hésité à associer la fin de la guerre à « un jour d'allégresse dans les relations ». Enfin le colonel Étienne Faury, commandant de la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard s'est fait le défenseur de la langue allemande, son premier choix de langue au collège. Et de revenir sur son expérience de pilote qui lui a permis d'entretenir des liens étroits avec l'armée allemande dans l'air et sur terre avant



Le maire de Durbach, Andreas König, salue les porte-drapeaux.

PHOTOS: B

mière est de protéger la paix. Merci à vous. Vive l'Allemagne, vive la France ! ».

Deux médaillés

Deux adjudants de l'escadron de ravitaillement technique se sont vu remettre la médaille de la Défense nationale, échelon argent. L'adjudant Guillaume Gibeaux s'est engagé en 1997 à l'école d'avia-

d'être muté sur les bases de Rochefort, Cambrai et Cognac. Il a participé à l'opération Licorne en Côte d'Ivoire en 2012.

L'adjudant Thierry Lépine a intégré la Marine en 1992. Il rejoint l'armée de l'air en 1997 à Cazaux puis est muté à Tours et à Cognac. Il a été mobilisé lors d'opérations extérieures en Afrique, dans les Balkans et au Moyen-Orient.

de conclure : « Ma mission pre-

tion technique de Saintes avant

Sandra Ballan

Constellation d'étoiles à Cognac

COGNAC Devant 7 000 personnes, les 1 600 gymnastes ont assuré le spectacle pendant trois jours aux Vauzelles

GEORGES LANNESANS

g.lannesans@sudouest.fr

Le claquement des anneaux au contact des phalanges. Le tournoiement surréaliste d'une paire de jambes survolant un cheval-d'arçons. Les volutes de magnésie s'échappant de deux barres asymétriques.

Pas de doute. Le niveau des championnats de France disputés ce week-end au complexe des Vauzelles de Cognac-Châteaubernard fut à la hauteur de l'engouement suscité par la compétition. Comme il y a deux ans, les « France » de Nationale B, Fédérale, Espoir, Avenir et Critérium ont en effet drainé plus de 7000 personnes parmi lesquelles 1600 athlètes.

D'où le sourire, arboré par le président du club La Cognaçaise, qui organisait l'événement. « Je pense même qu'il y a un peu plus de monde qu'en 2013, corrige Stéphane Cousseli. En tous les cas, c'est une belle réussite, tant en termes d'organisation que de niveaux. L'esprit est génial, les gens sont contents, et ont la patate. »

Le directeur sportif du club Patrick Winkler affine le sentiment général quant au niveau technique de la compétition. « Ce dont

on se rend compte, c'est que c'est beaucoup plus homogène qu'en 2013, détaille l'entraîneur cognaçais. Avant, les deux-trois meilleurs survolaient les débats. Mais maintenant, la concurrence est bien plus forte. La moindre erreur ne pardonne pas. Du coup, le niveau de ces championnats est satisfaisant. J'ai notamment été surpris par les masculins. » Dont la parade a débuté vendredi avec la catégorie espoir.

« Cela a été l'un des grands moments du week-end, poursuit Patrick Winkler. C'est là que j'ai pu constater que beaucoup d'athlètes se valaient et que la concurrence était bien plus féroce. »

Boulineau assure

Chez les espoirs masculins, Tom Macia-Pacholczyk (Lille, 75.450) Eliès Rosière (Nantes, 77.300) et Léo Saldino (Vallauris, 68.675), l'emportent respectivement dans les catégories 2000, 2001 et 2002. Même musique chez les filles pour Alisson Lapp (Brumath, 54.900, 2002) et Julia Forestier (Roncq, 52.850, 2003).

Dans l'autre catégorie phare de ces championnats de France qu'est la Nationale B, Pierre Le Marec (Lanester, 73.650, 16 ans), Nabil Zou-

hair (Oyonnax, 72.400, 17 ans) et Camille Xicluna (Cesson, 73.150, 18 ans), prennent le meilleur chez les garçons, et Camille Krenz (Hérin-Beaumont, 49.500, 14 ans), Sofia Iribarren-Baro (Beaucaire, 54.750, 15 ans), Melissande Simonin (Saint-Lô, 56.600, 16 ans) et Marine Lebeaux (Herblay, 53.950, 17 ans), chez les féminines.

Au total, 70 titres ont été attribués, mais aucun, n'est finalement tombé dans l'escarcelle des dix charentais engagés.

En Fédérale (17 ans), la Cognaçaise Mélanie Boulineau (9^e, 68.450) est néanmoins parvenue à se hisser dans le top 10 d'une catégorie dominée par Julie Pertuiset (Evian, 74.200). « C'est dommage, car elle fait deux chutes à la poutre, déplore Patrick Winkler. Et c'est justement l'agrès qui fait souvent la différence. »

Quant à Louis Bellion (Nationale B), Louise Langlade (Critérium), Amélie Villette, et Julien Marignani, ils ne sont pas parvenus à se hisser parmi le « top ten ».

« Le bilan est tout de même satisfaisant, conclut Patrick Winkler. Chaque année, nous parvenons à qualifier une demi-douzaine de gymnastes qui nous représentent bien. Et c'est l'essentiel. »



En Fédérale, les masculins ont affiché un bon niveau. ANNE LACAUD



Chez les filles, la poutre a souvent fait la différence



L'équilibre parfait du gymnaste aux anneaux



Au total, le complexe des Vauzelles a accueilli 7000 personnes